

No. 47/29

UNE ÈRE NOUVELLE POUR L'HYGIÈNE AU CANADA

Discours

prononcé par

L'HON. PAUL MARTIN,

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social,

à l'assemblée annuelle de

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'HYGIÈNE PUBLIQUE,  
à l'Hôtel Vancouver, Vancouver, C.-B.,  
le 18 mai 1948, à 1 heure de l'après midi.

UNE ÈRE NOUVELLE  
POUR L'HYGIÈNE AU CANADA

Discours

prononcé par

L'HON. PAUL MARTIN,

ministre de la Santé nationale et du Bien-être social,

à l'assemblée annuelle de

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'HYGIÈNE PUBLIQUE,  
à l'Hôtel Vancouver, Vancouver, C.-B.,  
le 18 mai 1948, à 1 heure de l'après midi.

1. LE PROGRAMME NATIONAL D'HYGIÈNE

Une ère nouvelle s'est ouverte pour l'hygiène publique, au Canada.

Le programme national d'hygiène annoncé il y a quelques jours par le premier ministre permettra des progrès beaucoup plus rapides dans la lutte contre la maladie. Le Gouvernement fédéral va prendre immédiatement des mesures pour l'application de ce vaste plan d'hygiène nationale.

Il y a plusieurs semaines que je pense à ce que je devrai dire à l'Association canadienne d'hygiène publique, pendant son assemblée annuelle, à Vancouver. J'avais décidé de vous parler des perspectives d'avenir de l'hygiène publique dans notre pays, et de passer en revue les dernières phases du progrès qui nous permettra d'atteindre un fort degré de santé

pour tous. Mais la marche rapide des événements, la semaine dernière, a modifié mon projet. Les objectifs lointains dont je devais parler sont devenus des objectifs prochains et possibles.

Disposant de sommes beaucoup plus considérables pour les services d'hygiène publique, nous abordons une nouvelle et plus belle étape du développement de notre hygiène publique.

La date de vendredi dernier, 14 mai, restera mémorable dans l'histoire de l'hygiène publique au Canada. Le premier ministre annonça, ce jour-là, le programme en trois points destiné à mobiliser les ressources financières de la nation à l'appui des campagnes d'hygiène si vigoureusement exécutées par toutes les provinces du Canada.

Pour vous, qui avez choisi la noble profession de l'hygiène publique, ce programme revêt une importance essentielle. Mais tous les citoyens doivent comprendre son importance, puisqu'il doit, à la longue, assurer une vie plus saine à tous les Canadiens. Un tableau du mode de vie des Canadiens ne serait plus complet, désormais, sans allusion à cette mesure fédérale prise pour fortifier les services d'hygiène, déjà importants et efficaces, que toutes nos provinces ont établis, et qui valent une place d'honneur à notre pays parmi les nations les plus avancées de ce domaine.

Le Programme National d'Hygiène comporte les subventions suivantes aux provinces:

1. Subvention pour enquêtes sur la santé:  
Cette subvention, au total de \$625,000, permettra aux provinces d'instituer les rouages nécessaires aux enquêtes sur les besoins, de formuler des plans pour la dépense des subventions nationales d'hygiène, d'augmenter les ressources hospitalières et de bien organiser l'assurance des soins hospitaliers et médicaux.
  
2. Subventions nationales d'hygiène:  
Ces huit subventions, de manière générale, couvrent tout le champ de l'hygiène publique. Elles seront de \$17,000,000 la première année pour s'élever ensuite à environ \$22,000,000, niveau qu'elles conserveront indéfiniment par la suite.
  
3. Subventions pour la construction d'hôpitaux:  
Ces subventions fédérales de \$13,000,000 par année stimuleront puissamment la construction d'hôpitaux. Dans cinq ans, les besoins provinciaux seront examinés de nouveau et on prévoit que les subventions se continueront pour une autre période de cinq années probablement à raison de \$6,500,000 par année.

Au cours de mes années de service au Parlement et dans le Gouvernement, aucun événement n'aura été plus encourageant pour moi que l'entrée en vigueur de ce Programme National d'Hygiène au moment où je suis ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Mes collègues et moi sommes fiers de nous associer au premier ministre pour adopter un programme ouvrant de si grandes possibilités pour la santé et pour le bien-être de nos compatriotes.

Je veux cependant rendre hommage à tous les pionniers qui ont préconisé ces mesures: à tous mes prédécesseurs de l'Etat fédéral; aux autorités provinciales qui ont toujours étroitement collaboré avec nous; aux associations nationales d'hygiène qui ont appuyé ces plans; et aux parlementaires de tous les partis qui ont étudié si attentivement les problèmes d'hygiène du Canada au sein des comités de la Chambre et du Sénat.

Je sais aussi que plus d'un, parmi vous, a joué un grand rôle à cet égard, et que vous avez tous contribué à rendre l'opinion publique consciente des lacunes et désireuse de les voir corriger.

Le point culminant de toutes ces études poursuivies sur l'initiative de l'Etat fédéral fut le Programme National d'Hygiène, compris dans les propositions fédérales aux provinces, au mois d'août 1945. La mesure que le Gouvernement prend maintenant couvre et dépasse le programme en quatre points déjà proposé, sauf pour le Plan National d'assurance-maladie, dont elle constitue cependant les préliminaires essentiels d'un système complet sur l'échelle nationale. Quand ce programme sera bien en cours de réalisation, il sera possible de considérer l'adoption d'un plan national d'assurance comprenant l'hospitalisation et les soins médicaux.

Le plan annoncé par le premier ministre vise un double but: (1) Il aborde immédiatement et directement les points stratégiques du Programme Canadien d'Hygiène; (2) il ouvre la voie à l'assurance-maladie en appliquant les mesures préliminaires indispensables au succès de cette entreprise.

L'argent ne mesure pas l'efficacité des services d'hygiène, mais on a une idée de l'ampleur du Programme National d'Hygiène en considérant que dès ses débuts - en dehors des services d'hygiène pour les anciens combattants - la somme totale dépensée par tous les gouvernements au Canada, pour l'hygiène, s'augmentera de 30%. C'est presque la moitié de ce que les provinces dépensent actuellement, et presque le double des dépenses municipales d'hygiène.

Dans sa première année pleine de fonctionnement, le Programme coûtera plus de \$30,000,000 - plus du quadruple des dépenses actuelles de l'Etat fédéral pour les services d'hygiène en dehors des sommes dépensées pour les anciens combattants.

En vertu de la Constitution canadienne, l'hygiène relève essentiellement des provinces. Le nouveau programme en tient compte. Des arrangements seront pris pour déterminer les conditions, mutuellement acceptables, de toutes les subventions; mais l'administration des sommes dépensées restera entièrement sous la juridiction des provinces. Celles-ci ont institué des services d'hygiène modernes et efficaces. Elles

recevront à l'avenir des subventions leur permettant d'étendre leur programme et de faire le travail pour lequel vous attendez tous, depuis longtemps, les indispensables ressources financières.

## 2. SUBVENTIONS POUR ENQUÊTES SUR LA SANTÉ

Un bon programme d'hygiène doit être fondé sur les faits. L'action doit être fondée sur la connaissance précise des besoins, et les programmes d'hygiène doivent suivre le progrès des renseignements. Faute de bien connaître la situation de l'hygiène au Canada, nous avons inévitablement, dans le passé, pensé d'une manière négative. Nous avons souvent évalué nos succès d'après le nombre de nos échecs. Les statistiques de décès et de maladies contagieuses nous ont mal renseignés sur l'étendue de la maladie. Les lacunes de notre information ont empêché les programmes à longue portée, dans plusieurs secteurs du champ de l'hygiène.

Tout cela changera, grâce aux subventions fédérales pour enquêtes sur la santé. Toutes les provinces pourront payer et exécuter des études sur leurs besoins. Elles commenceront probablement par déterminer leurs régions d'hygiène, afin de mieux utiliser leurs subventions d'hygiène publique. Des enquêtes pourront s'effectuer, sur une grande échelle, sur les locaux d'hospitalisation nécessaires. Enfin, les provinces

pourront s'installer pour préparer leur propre organisation d'un programme provincial d'assurance, comportant l'hospitalisation et les soins médicaux.

### 3. LES SUBVENTIONS NATIONALES D'HYGIÈNE

Les subventions nationales d'hygiène sont données sous huit chefs. Les possibilités qu'elles ouvrent constituent un splendide programme en huit points pour le progrès de l'hygiène. Mais je me bornerai, aujourd'hui, à esquisser les principaux aspects de ces subventions, et quelques-uns des nombreux progrès qu'elles rendent possibles pour tous les spécialistes de l'hygiène publique. Les huit subventions sont les suivantes:

(a) Subventions générale d'hygiène publique: \$4,404,000 à \$6,500,000.

Une subvention de 35 cents par tête, soit \$4,404,000 pour tous les Canadiens, sera versée aux provinces, pour consolider ceux de leurs services d'hygiène publique qui, à leur avis, en ont le plus besoin. Ces subventions seront augmentées de 5 cents par année, à concurrence de 50 cents par tête, soit un total de \$6,500,000.

Avec ces fonds supplémentaires, les provinces pourront réduire encore leur taux, déjà déclinant, de mortalité infantile et maternelle. Elles pourront prendre des mesures préventives contre la cécité. Elle pourront chasser des maladies comme la variole, la diphtérie et la typhoïde. Elles pourront lancer une



vigoureuse campagne contre ces fléaux estropiants: la poliomyélite, l'arthrite et le rhumatisme, et développer et consolider leurs progrès dans tous les autres domaines.

(b) Subvention pour la lutte antituberculeuse: \$3,000,000 à \$4,000,000.

Il sera enfin possible de lancer une campagne finale et décisive pour la défaite complète de la tuberculose. L'Etat fédéral versera, pour cette fin, une subvention annuelle de \$3,000,000, portée à \$4,000,000 en un certain nombre d'années.

Cette subvention aidera les provinces à intensifier leurs efforts antituberculeux, et stimulera puissamment tous ceux qui luttent depuis longtemps pour débarrasser les Canadiens de cette maladie.

(c) Subvention d'hygiène mentale: \$4,000,000 à \$7,000,000.

Dans la tension et la confusion de la vie actuelle, aucun problème d'hygiène n'est plus alarmant et plus urgent que la propagation des maladies mentales. Il faudra toutes les ressources de votre intelligence et de votre labour pour écarter ces menaces qui assiègent notre civilisation. Mais la lutte entre dans une phase nouvelle. Les subventions fédérales, qui seront portées de \$4,000,000 à \$7,000,000 dans une période de plusieurs années, permettront aux hygiénistes de sortir des limites de l'hôpital pour porter leur action préventive au sein de la population.

(d) Subvention pour la lutte antivénérienne: \$500,000.

L'Etat fédéral verse actuellement \$225,000 par an pour

aider les provinces dans la lutte antivénéérienne. Il portera cette subvention à \$500,000, pour permettre aux provinces leurs efforts et de hâter leurs succès.

(e) Subvention pour les enfants infirmes: \$500,000.

Des progrès considérables ont été réalisés depuis quelques années dans la lutte contre les infirmités de l'enfance, mais il n'existe pas de programmes suffisants pour prévenir, enrayer et traiter les affections qui rendent les enfants infirmes. Une subvention annuelle de \$500,000 sera versés à ces fins.

(f) Subvention pour formation professionnelle - \$500,000.

Le Canada manque, depuis longtemps, de spécialistes en hygiène publique. Nous manquons aussi de personnel entraîné pour nos hôpitaux qui se développent sans cesse, et le Programme National d'Hygiène provoquera des initiatives exigeant un personnel supplémentaire. Des subventions, au total de \$500,000 par an, faciliteront la formation de ces spécialistes. C'est le double du montant proposé en premier lieu.

(g) Subventions aux recherches en hygiène publique - \$100,000 à \$500,000.

L'esprit d'initiative d'un ministère de la Santé publique se traduit par l'intérêt qu'il porte aux recherches. L'Etat fédéral donnera une subvention annuelle de \$1000,000, portée à \$500,000 en cinq ans, pour encourager les recherches en hygiène publique. Ces subventions compléteront celles que le Conseil National de recherches donne déjà pour les recherches médicales.

Ces dépenses seront un placement, récupéré plus tard sous forme de bonne santé. Les grands progrès permis par l'insuline, par l'anatoxine diphtérique, par les sulfamidés et par les antibiotiques, au cours de ce siècle, sont des exemples des résultats lointains obtenus grâce à de patientes recherches.

(h) Subvention pour la lutte anticancéreuse: \$3,500,000.

Le cancer est la deuxième cause de décès au Canada. Pour la première fois, une campagne nationale réellement intensive devient possible contre cette maladie. Une subvention entièrement nouvelle de \$3,500,000 aidera au développement d'énergiques programmes provinciaux. Elle permettra la mobilisation des spécialistes nécessaires pour procurer le diagnostic précoce et le traitement expert qui sont le meilleur espoir du cancéreux. Cet effort doit compléter, sans les supplanter, les travaux entrepris pour découvrir la cause de cette terrible maladie.

#### 4. SUBVENTIONS POUR CONSTRUCTION D'HÔPITAUX

La pénurie d'hôpitaux est un des problèmes urgents qui se posent aujourd'hui au Canada. Les propositions de 1945 comportaient des prêts à faible intérêt pour encourager la construction d'hôpitaux. Mais l'urgence de ce problème est telle que nous avons envisagé une action directe et radicale. Pour obtenir les résultats voulus, l'Etat fédéral versera aux provinces des subventions, atteignant un total de \$13,000,000

par an pendant une période d'au moins cinq ans, après quoi les besoins de la période suivante seront examinés, et les subventions ajustées en conséquence.

Des formules seront étudiées, en consultation avec les provinces, pour la réputation de ces subventions, comme de toutes les subventions nationales d'hygiène, mais nous espérons que ces subventions pour construction d'hôpitaux procureront plus de 40,000 lits d'hôpitaux.

Les renseignements qui seront rassemblés grâce aux subventions pour enquêtes sur la santé feront connaître les besoins provinciaux, en matière d'hôpitaux. En tenant compte des besoins régionaux pour choisir le type et l'emplacement des nouveaux hôpitaux, il sera possible de corriger les défauts actuels dans la répartition des hôpitaux et des services médicaux, particulièrement entre zones rurales et zones urbaines. A l'heure actuelle, on manque surtout d'hôpitaux pour maladies mentales, pour maladies chroniques, et d'hôpitaux de convalescence. On manque aussi sérieusement d'installations pour soigner les tuberculeux.

##### 5. ASSURANCE-MALADIE

Le grand programme national d'hygiène, en trois points, du Gouvernement fédéral, n'indique pas l'inauguration immédiate

d'un plan national d'assurance comportant l'hospitalisation et les soins médicaux, mais il lui prépare les voies. Depuis 1945, la Division des Etudes sur l'assurance-maladie et la Division des recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social font étudier, par leurs fonctionnaires et par des spécialistes de l'extérieur, des projets de législation sur l'assurance-maladie.

Il faut augmenter sensiblement le nombre des hôpitaux, fortifier et développer toute l'organisation de l'hygiène publique, augmenter considérablement l'effectif du personnel. Mais tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'hygiène et qui veulent préparer les voies à un plan national d'assurance-maladie doivent accueillir avec joie le programme, vaste et hardi, que L'Etat fédéral met actuellement en vigueur. L'adoption éventuelle de l'assurance-maladie dépendra, dans une large mesure, de la sagesse et de l'efficacité avec lesquelles nous auront dépensé les sommes considérables que l'Etat fédéral met en disponibilité.

#### 6. Résultats déjà obtenus au Canada

En évoquant les nombreuses ramifications du Programme National d'Hygiène, en parlant des espoirs qui nous sont désormais permis dans tout le champ de l'hygiène publique au Canada, je n'oublie pas les résultats remarquables déjà obtenus

grâce à vos efforts, à ceux de vos prédécesseurs et de vos collègues. L'histoire de votre profession au Canada est brève, mais honorable. En examinant le champ de l'hygiène publique, de l'observatoire que constitue ce congrès, nous sommes frappés des résultats que les hygiénistes ont obtenu dans tous les secteurs, municipaux, provinciaux et fédéraux, et à titre de membres des grandes sociétés bénévoles d'hygiène du Canada.

Le bilan compte plusieurs postes créditeurs très encourageants: la santé moyenne s'est notablement améliorée depuis cinquante ans, et le taux général des décès a été réduit de plus d'un tiers. Les progrès de la science médicale, dans notre pays, ont accru de presque une génération la durée moyenne de la vie.

Nous avons remporté de nombreux succès, grâce au développement et à la collaboration de tous les services d'hygiène, au Canada. Le prestige du Canada est universel, dans plusieurs domaines relevant de l'hygiène. Et ces progrès témoignent du bon travail que vous avez accompli, car, ainsi que le constate le Dr. Lewis Dublin, qui fait autorité aux Etats-Unis, il existe, dans presque toutes les régions du Canada, un service permanent d'hygiénistes professionnels plus complet que dans son propre pays.

#### 7. Rapports de l'hygiène et du bien-être

Le Canada est un des pays où la conception de l'hygiène

publique est élargie, pour embrasser tout ce qui influence la vie humaine. Nous comprenons maintenant que le bien-être social est nécessairement à la base d'une vie saine. C'est en application de cette idée que le Gouvernement fédéral a groupé les divisions de l'hygiène et du bien-être dans un seul ministère.

L'existence du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social traduit dans la pratique notre conviction de l'indivisibilité de l'hygiène et du bien-être. Mais cette juxtaposition ne doit pas obscurcir un fait important: à savoir que, dans le domaine de l'hygiène publique, il ne peut être question d'alléger le fardeau de la responsabilité qui incombe aux médecins.

L'étude du niveau national de bien-être doit précéder tout examen de la situation de l'hygiène publique, à cause de la corrélation presque directe entre l'insuffisance des revenus, d'une part, la sous-alimentation et la mauvaise santé, d'autre part.

Un réseau serré de mesures de bien-être social s'est établi dans tout le Canada. Les provinces ont pris des mesures essentielles, telles que les allocations maternelles, l'indemnisation des accidents du travail, les pensions aux vieillards et aux aveugles, et la protection du bien-être des enfants. Les municipalités assument aussi leurs responsabilités, particulièrement en matière de secours au chômage et de récréation.

L'Etat fédéral a créé les allocations familiales, des pensions aux vieillards et aux aveugles, une assurance contre le chômage, des mesures d'aide financière à la construction de logements, et diverses mesures d'aide aux cultivateurs, aux pêcheurs et aux anciens combattants. Toutes ces initiatives

ont eu des effets importants sur la santé nationale.

### 8. L'hygiène publique élargit ses horizons

La lutte contre la maladie s'est transformée en lutte contre les causes de la maladie; c'est la preuve des progrès réalisés par la conception de l'hygiène publique, au Canada. Cette conception élargie tient pleinement compte de l'influence du milieu. L'hygiène publique englobe aujourd'hui des domaines comme l'hygiène alimentaire, le logement, l'hygiène sanitaire, la récréation, les conditions de travail et la situation économique.

On peut distinguer trois étapes dans l'histoire des progrès de l'hygiène publique au Canada:

1. Action sporadique contre les épidémies. Pendant les premières années, le travail se limitait presque toujours à des mesures d'urgence contre la maladie, en comprenant les services de quarantaine et quelques mesures d'hygiène sanitaire.
2. Mesures préventives. Les campagnes se sont élargies, pour comprendre les aspects auxiliaires de la lutte contre la maladie: hygiène sanitaire, pasteurisation, immunisation, attaques directes contre des maladies déterminées.
3. Effort général vers la bonne santé universelle. On arrive enfin à cette conception positive de la santé totale que la Constitution de l'Organisation mondiale d'hygiène définit ainsi: "Un état de bien-être physique, mental et social, et non pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité".

Pendant des générations, les Canadiens ont livré, contre la maladie, ce qu'on pourrait appeler des combats d'arrière-garde.



Ils ont obtenu de grands succès, mais ils disposent maintenant des ressources nécessaires pour passer à l'offensive.

Notre programme d'avenir doit être dynamique. Il doit s'adapter aux besoins des temps. Nous voulons que le niveau de l'hygiène au Canada soit le plus élevé du monde. Tout autre objectif serait indigne de nos efforts.

Votre profession obtient des résultats tangibles et inappréciables, puisqu'ils se mesurent en vie humaine et en bonheur humain. C'est une profession où l'on doit entrer avec un idéal élevé et une ferme détermination. Aujourd'hui, comme si souvent dans l'histoire de l'humanité, les forces de destruction doivent être tenues en échec par un instinct supérieur de construction et de progrès. Un nuage d'appréhension plane sur tout notre avenir. Un désastre économique mondial entraînerait une somme considérable de sous-alimentation et de maladie. Un autre désastre, la guerre atomique, pourrait ruiner la civilisation et balayer un siècle de progrès en employant les plus brillantes découvertes scientifiques pour détruire tout ce que la science a créé.

Nous pouvons seulement espérer que des hommes de bonne volonté continueront à travailler pour l'humanité, malgré ces menaces de chaos et de désastre. Dans ce monde instable, où tant d'instincts et de facteurs poussent à la destruction, les

services résolus et les sacrifices conscients des hygiénistes exercent une influence stabilisante. Dans la marche vers la santé universelle de l'esprit et du corps, poursuivie à travers tant d'obstacles et de désastres, les membres de votre profession portent le flambeau de la civilisation.

Dans la conception élargie qui place la santé au nombre des droits essentiels de tout être humain, la nation ne peut assigner à ses efforts collectifs et à l'emploi de ses ressources financières un plus noble but que de fortifier la santé de tous les citoyens.

Le Gouvernement du Canada exerce un mandat démocratique, et répond à la volonté du peuple en dépensant tant d'argent pour assurer la santé des citoyens. L'appui, le stimulant apportés par le Programme National d'Hygiène à ceux qui travaillent actuellement dans le champ de l'hygiène publique contribueront à élever le niveau de vie de tous nos compatriotes, et fourniront un exemple au reste du monde.